

§ 2. — Des maladies des dents qui n'attaquent pas leur substance.

— Les maladies des dents dont nous allons parler regardent la connexion de ces os et non leur substance. On dit qu'ils sont luxés lorsqu'ils ont été poussés en dehors ou en dedans, hors de leur situation naturelle, sans néanmoins avoir abandonné complètement leurs alvéoles. Ce déplacement est presque toujours l'effet d'une percussion. Les dents incisives et canines y sont plus sujettes que les molaires, parce qu'elles sont moins solidement implantées dans l'os maxillaire, et surtout à cause de leur situation qui les expose davantage à l'action des corps extérieurs. Le traitement de cette luxation est, en général, aussi facile que le diagnostic en est clair. Il suffit, pour la guérir, de ramener la dent luxée à sa direction naturelle, de l'attacher aux dents voisines afin de prévenir un nouveau déplacement, et de prescrire au malade un repos absolu des mâchoires. Il arrive cependant quelquefois des accidents consécutifs qui s'opposent au succès de cette réduction; telles sont l'inflammation des gencives et celle du périoste, certaines maladies chroniques de la bouche, déterminées par les vices scorbutique, rhumatismal ou dartreux. Mais ces cas sont heureusement assez rares, et les dents luxées qu'on a replacées avec soin reprennent ordinairement leur solidité première.

La luxation des dents a été quelquefois un moyen employé par les chirurgiens contre certaines maladies de ces os. On a pensé que, déterminant la rupture des vaisseaux et des nerfs dentaires, elle devait priver de la vie la dent luxée et arrêter par conséquent le progrès de la carie et les douleurs qui l'accompagnent, en conservant la dent elle-même, devenue un corps inerte. Quelques auteurs ont prétendu que cette opération était insuffisante, et qu'une dent luxée et rétablie dans sa situation naturelle y reprenait la vie. Mais on peut prévenir un semblable accident en arrachant complètement la dent, en la plongeant pendant quelques minutes dans l'eau bouillante, et en la replaçant ensuite dans son alvéole. Par ce moyen on est assuré d'obtenir la cessation des douleurs, d'arrêter les progrès de la carie et d'éviter les inconvénients réels ou imaginaires qu'on a reprochés à l'autre méthode.

L'ébranlement ou la vacillation des dents tient toujours au mauvais état des parties destinées à les fixer dans leurs alvéoles. Diverses

causes peuvent produire cette affection : tantôt elle est le résultat d'une violence extérieure; tantôt elle dépend de l'accumulation du tartre qui se glisse entre les gencives et le collet de la dent, et qui pénètre même quelquefois entre les alvéoles et les racines; le plus souvent encore elle provient du gonflement scorbutique des gencives, de celui qui est produit par l'usage du mercure, d'une affection rhumatismale ou des progrès de l'âge.

La vacillation des dents rend la mastication difficile et souvent incomplète. Les moyens de traitement doivent être variés suivant les causes qui déterminent la maladie. Ainsi, lorsque l'ébranlement est l'effet d'une cause externe, il faut assujettir les dents branlantes aux dents voisines par le moyen d'un fil de soie ou de métal, et éloigner ce qui pourrait empêcher l'espèce de consolidation qui doit s'opérer entre la dent et l'alvéole. Si le tremblement est dû à l'usage du mercure, il faut d'abord suspendre l'emploi de ce remède, et prescrire la diète lactée, les bains, les laxatifs. Si le scorbut est la cause de la maladie, c'est aux antiscorbutiques qu'il faut recourir. Lorsque l'ébranlement des dents est l'effet des progrès de l'âge, aucun remède ne peut le faire cesser; on peut tout au plus entreprendre, s'il est partiel, de donner aux dents vacillantes un peu de solidité en les fixant aux dents voisines à l'aide d'un fil ou d'une petite plaque métallique. Dans le cas où le mal dépend de l'accumulation du tartre, c'est contre cet état vicieux qu'il faut diriger tous ses soins. Enfin, toutes les fois que les gencives sont gonflées, molles et livides, on doit recourir aux topiques astringents préparés avec le quinquina en poudre, en extrait ou en teinture, le gayac, la myrrhe, auxquels on ajoute quelquefois un peu d'acide sulfurique. Lorsque ces moyens sont insuffisants, il faut y joindre de profondes scarifications sur les gencives afin de les dégorger.

— L'odontalgie ou douleur de dents est quelquefois un symptôme de la carie et de diverses autres maladies des dents; mais souvent aussi elle constitue une affection essentielle qui paraît avoir son siège dans la membrane des dents ou dans le périoste des alvéoles, et offre la plus grande analogie avec les affections rhumatismales. Comme ces dernières, elle est presque toujours produite par l'impression du froid; elle laisse dans les parties où elle s'est manifestée une grande tendance à en être atteintes de nouveau, passe souvent d'une dent à une ou plusieurs autres, et cesse dans celle qu'elle occupait d'abord; elle

augmente par une forte pression, la mastication par exemple : comme le rhumatisme articulaire, tantôt elle consiste dans une simple douleur, sans tuméfaction ni rougeur, tantôt elle est accompagnée de symptômes inflammatoires, qui ne se terminent que par suppuration. Personne n'ignore enfin que l'odontalgie alterne fréquemment avec le rhumatisme des membres ; qu'elle paraît lorsqu'il cesse, et qu'au moment où elle commence à diminuer, une nouvelle douleur se fait sentir dans quelque autre partie avec tous les caractères du rhumatisme.

Les douleurs de dents, considérées en général, exigent des traitements très-variés, puisqu'elles peuvent dépendre d'un grand nombre d'affections différentes ; mais il n'en est pas de même de l'odontalgie essentielle : bien que le traitement ne doive pas toujours être semblable, et qu'il soit nécessaire de le modifier suivant les causes occasionnelles, la durée de la maladie et la constitution du malade, il offre en général les mêmes indications que le rhumatisme : applications émollientes dans le début et boissons rafraîchissantes ; plus tard diaphorétiques et vésicatoires sur quelque une des parties voisines de la tête, aux tempes, derrière les oreilles ou à la nuque, ou bien sur l'une des articulations précédemment affectées, lorsque cette circonstance se rencontre.

— *L'inflammation* et le gonflement de la membrane alvéolo-dentaire et des vaisseaux qui s'y distribuent est une affection assez commune. On en trouve un exemple fort remarquable dans le mémoire de Louis sur les maladies du sinus maxillaire. Elle est souvent produite par l'action d'un air froid ou par quelque autre cause externe ou interne. Les symptômes sont une douleur fixe et intolérable dans une dent, sans aucune lésion apparente des parties extérieures : quelquefois il s'y joint un gonflement considérable aux gencives et à la joue, et dans quelques cas même il se forme une fistule. Cette maladie, à laquelle les femmes enceintes sont particulièrement exposées, réclame dans le principe l'emploi des topiques émollients, les saignées locales et générales, les fumigations, les vésicatoires ; mais souvent ces divers moyens sont insuffisants, et l'extraction de la dent devient nécessaire : on trouve alors son extrémité surmontée d'un petit paquet vasculaire, semblable à un tubercule charnu.

— Le *limon* est une substance pultacée, jaunâtre et visqueuse, qui se dépose sur les dents et dans leurs interstices, surtout pendant la nuit, et y forme une couche souvent fort épaisse et d'une odeur

repoussante. L'usage de la brosse suffit ordinairement pour dissiper et prévenir cette accumulation de limon sur les dents, auxquelles il donne communément une couleur jaune, et sur lesquelles il paraît favoriser le développement de plusieurs maladies.

— On désigne mal à propos sous le nom de *tartre* des incrustations dures et comme pierreuses, jaunes ou noirâtres, qui enveloppent la base des dents, s'accumulent dans les intervalles qui les séparent, et y forment une espèce de mastic qui les remplit et s'étend peu à peu sur la couronne et vers le collet. Ce tartre, qui s'insinue aussi entre la racine de la dent et l'alvéole, déchausse peu à peu les dents, les rend vacillantes et couvre quelquefois toute l'arcade dentaire d'une couche épaisse et uniforme sous laquelle on ne distingue plus aucune des dents, aucun des intervalles qui les séparent. Quelquefois le tartre couvre seulement une ou plusieurs dents et s'y accumule en telle quantité, que des hommes ignorants ou peu attentifs ont cru voir une exostose de l'os maxillaire.

Le tartre qui couvre les dents a été soumis à l'analyse chimique : il est composé de phosphate de chaux et de matière muqueuse. L'usage journalier de la brosse suffit pour prévenir la cristallisation de ce sel sur les dents. Le frottement des aliments solides l'empêche aussi chez la plupart des individus, et souvent c'est durant le cours d'une maladie aiguë, c'est-à-dire pendant que le malade ne fait usage que de boissons, que le tartre commence à s'amasser sur les dents. Pour enlever le tartre déposé autour des dents et y formant des écailles dures et adhérentes, il faut employer un grattoir d'acier.

— Nous avons omis à dessein, dans cet article, de parler de la transplantation d'une dent saine arrachée à un individu et entée sur un autre. Sans dire les inconvénients graves que plusieurs fois ont suivi de semblables opérations, elles sont autant contraires au but et à la dignité de l'art qu'aux principes de l'humanité. Il est d'ailleurs beaucoup d'autres moyens d'ajuster à la place des dents qui manquent, des dents naturelles ou artificielles qui corrigent la difformité et remplissent à peu près les mêmes usages que les dents qu'on a été obligé d'extraire. Le meilleur de tous est l'emploi des dents à pivot, dans les cas où la couronne de la dent a été seule détruite. Si l'on vient d'enlever la dent en totalité, il est permis de tenter l'implantation d'une dent naturelle ou artificielle ; mais les dents implantées ne tiennent pas toujours, et souvent il est préférable d'ajuster aux dents voisines

une couronne artificielle à la place de la dent qui manque ; lorsque plusieurs dents de suite ont été arrachées ou sont tombées naturellement, c'est le seul moyen qu'on puisse employer.

Nous ne devons traiter en détail ni de la préparation des dents artificielles, ni de la manière de les fixer : ces objets appartiennent à l'art des dentistes, et c'est dans leurs écrits qu'il faut chercher les connaissances qu'on veut acquérir sur ce sujet, aussi bien que la manière de plomber et de limer les dents.

ARTICLE IX.

Maladies des gencives.

Les principales maladies des gencives sont le gonflement, la gangrène, les excroissances, les abcès et les ulcères.

§ 1. — Du gonflement des gencives.

Le gonflement des gencives survient dans un grand nombre de circonstances, et tient à des causes très-variées qui exigent des traitements différents.

Il est quelquefois de nature inflammatoire ; tel est celui qui survient à la suite d'un coup porté sur ces parties ; tel est encore celui qui est dû à une fluxion, à une odontalgie violente. On le reconnaît à la douleur, à la distension, à la chaleur et à la couleur vive et fleurie des gencives. Cette inflammation peut être accompagnée de fièvre, ou bien n'être qu'une affection purement locale. Dans le premier cas, il est quelquefois nécessaire de recourir à la saignée générale ; dans le second, il suffit le plus souvent de tenir dans la bouche un liquide mucilagineux, du lait tiède par exemple, et d'envelopper convenablement la joue pour prévenir l'impression de l'air.

Le gonflement des gencives est quelquefois le résultat de l'accumulation du tartre sur la couronne et sur une partie de la racine des dents. Ce gonflement n'est ordinairement douloureux que pendant la mastication ; les gencives ont une couleur un peu obscure, qui diffère néanmoins de celle qu'elles présentent dans le boursoufflement scorbutique ; elles sont molles et saignent facilement ; les dents sont ébranlées et

vacillent. La présence du tartre sur les dents fait aisément connaître la cause de cette maladie ; il faut de suite le faire enlever et prescrire des gargarismes astringents et toniques.

L'usage du mercure produit souvent aussi l'engorgement des gencives, qui s'étend, lorsqu'il est considérable, aux joues, à la langue, et donne à toutes ces parties un volume prodigieux. Un flux abondant de salive accompagne toujours le gonflement mercuriel, et le distingue des autres. L'emploi actuel du mercure ne laisse d'ailleurs aucun doute sur la nature de ce gonflement. Cette maladie oblige de suspendre à l'instant l'usage des mercuriels ; elle réclame l'emploi des laxatifs, qui, établissant un point d'irritation sur le conduit intestinal, font diversion à l'afflux des liquides vers la bouche : le lait, les aliments farineux, les bains chauds et de légers sudorifiques sont des moyens convenables contre ce gonflement, qui est porté quelquefois à un degré effrayant, mais qui cesse assez promptement quand on a suspendu l'emploi du mercure ; il faut ne revenir à l'usage de ce remède que lorsque le gonflement est entièrement dissipé, et prendre les précautions nécessaires pour soustraire le malade à l'influence des causes qui paraissent avoir favorisé sa production ; il est à propos aussi d'administrer le mercure sous une forme différente.

Le gonflement scorbutique des gencives est tantôt un des symptômes de la diathèse scorbutique ou d'une affection scorbutique générale, tantôt il est le seul signe de scorbut. Les gencives atteintes de cette affection se présentent sous la forme d'un bourrelet plus ou moins saillant, d'une couleur livide ou noirâtre, d'où suinte continuellement un liquide sanieux et qui exhale une odeur d'une fétidité repoussante ; le moindre attouchement suffit pour faire couler des gencives un sang fluide et clair. Cette affection mérite une extrême attention, parce qu'elle est sujette à faire des progrès, et à se terminer par la gangrène qui s'étend aux parties voisines, aux os même, et dont rien ne peut arrêter la marche.

On doit donc, aussitôt qu'on reconnaît le gonflement scorbutique des gencives, recourir aux moyens les plus propres à en arrêter les progrès. Il faut d'abord soustraire le malade aux causes qui ont pu déterminer l'affection dont il est atteint, prescrire des collutoires préparés avec l'esprit de cochléaria, convenablement étendu et combiné en certaine proportion avec l'acide muriatique. On fait prendre à l'intérieur les sucs antiscorbutiques auxquels on joint un régime et tous